

Projet de loi « renseignement »

18 organisations dont la CGT appellent au rassemblement le 4 mai à Place des Invalides.

Il s'agit, encore une fois, de dénoncer une loi qui vise plus à mettre en place une surveillance généralisée qu'à permettre une réelle action pour prévenir les actes de terrorisme.

Et pourtant, notre ministre de l'intérieur l'a bien dit : « *combattre le terrorisme, c'est défendre les libertés* » ! Alors comment dans le même temps, Monsieur Cazeneuve peut-il proposer et défendre une loi liberticide ?

Le gouvernement devrait au moins suivre les avis des différentes commissions dont la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) qui dit : « *si on peut aisément comprendre, eu égard au principe de prééminence du droit inhérent à la démocratie, qu'il soit aujourd'hui nécessaire de légiférer pour encadrer strictement le recueil du renseignement, cela ne doit en aucun cas, vu le caractère sensible de la matière au regard de la protection des droits et libertés fondamentaux, se faire dans l'urgence et la précipitation. Un travail législatif de qualité suppose de consacrer à l'élaboration de la loi un temps suffisant et une méthode.* »

Le 5 mai, les députés se retrouveront à nouveau pour voter contre ou pour ce projet. Les débats n'auront duré que du 13 au 16 avril, la procédure d'urgence étant activée.

La CGT a déjà appelé ses militants à interpeller les parlementaires avec une motion dénonçant notamment « *une rédaction de la loi volontairement imprécise permettant la surveillance systématique et généralisée du mouvement social, représentant un danger au droit de manifester...* ».

L'UGFF-CGT se joint l'appel « Non à la surveillance généralisée » et invite ses organisations à participer à la manifestation du 4 mai à 18h30 à Place des Invalides.